

Zeitschrift:	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber:	Société de communication de l'habitat social
Band:	82 (2010)
Heft:	1
Artikel:	Vieillir en ville : Roland Thomet, gérant social, présente son travail
Autor:	J.C.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-145001

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Roland Thomet, gérant social, présente son travail

Roland Thomet est gérant social, au service des locataires de la Fondation, depuis plus de 30 ans. Il a débuté sa carrière avec les locataires de Cité Vieillesse, «en tant que concierge-technicien-gérant social; à cette époque pionnière, il fallait savoir tout faire» se souvient-il.

Aujourd'hui, son travail a évolué. Certes, il continue de faire un large éventail de tâches mais il peut s'appuyer désormais sur une équipe composée d'un technicien attaché à l'entretien des logements, d'un concierge et de nettoyeurs. Ce qui n'empêche pas qu'il continue d'intervenir sur demande des locataires pour des dépannages. Grâce à la présence de ses collaborateurs, il concentre son action sur la qualité de vie des habitants de l'immeuble.

M. Thomet est le principal interlocuteur des quelque 180 résidents de Vieusseux 8. Il accueille personnellement chaque nouvel arrivant, lui donne les explications nécessaires pour que son entrée et son intégration se passent au mieux: «cela va de la présentation du système d'appel, du fonctionnement des machines à laver communes jusqu'aux activités de loisirs que j'organise. Cette prise de contact me permet de faire une évaluation de la personne et de ses besoins probables; elle permet aussi au nouvel arrivant de faire connaissance avec celui qui sera son répondant sur place. Chaque locataire est entièrement libre de participer aux événements de la maison, le but de la résidence étant de maintenir l'autonomie et l'indépendance de chacun».

Selon Roland Thomet, ce que recherche le locataire entrant dans un logement protégé, outre le confort, c'est la sécurité: «avec une moyenne d'âge à l'entrée proche de 80 ans, cette population est consciente qu'il peut lui arriver des incidents, de santé particulièrement. La présence d'un système d'alarme dans chaque logement, la disponibilité du gérant social et de son équipe chaque jour dans l'immeuble et celle d'un veilleur durant la nuit sont des prestations qui accroissent le sentiment de sécurité».

Si des affinités particulières se développent entre le gérant et certains habitants de l'immeuble, il va de soi qu'il veille à respecter scrupuleusement l'égalité de traitement. De plus, il est amené parfois à entrer dans la vie privée du locataire, lorsque celui-ci se confie ou lorsqu'il s'agit de donner un coup de main pour gérer les paiements mensuels, de fournir de l'aide dans l'établissement de la déclaration d'impôts. La plus grande discréetion est la règle afin de créer la relation de confiance.

Quelles sont les qualités requises pour exercer cette fonction? «Etre autonome et capable de prendre des décisions rapidement; faire preuve d'empathie, ce qui signifie être à l'écoute, sans juger, mais en essayant de comprendre au-delà des mots le message que tente de faire passer la personne. Et naturellement jouir d'une belle joie de vivre», énumère Roland Thomet. A cela s'ajoute la patience: «lorsque les circonstances l'exigent et que le maintien à domicile est impossible, c'est mon travail de convaincre la personne d'accepter une entrée en EMS. Cela prend parfois des mois car il faut y aller en douceur, avec doigté» poursuit-il.

Etre conscient de ses limites est également une qualité requise: «je ne suis ni psychiatre ni médecin. Il arrive donc un moment où je ne peux plus répondre aux demandes de mes locataires et suis obligé de les orienter vers des professionnels. A moi de savoir où sont mes limites et de savoir jusqu'où assumer. Vouloir rendre service à tout prix peut être contre-productif voire néfaste pour la personne» explique-t-il.

Depuis ces trente années, Roland Thomet a vu défiler beaucoup de monde: «Chaque nouvel arrivant modifie les habitudes et les équilibres internes. Parfois des tensions se créent entre voisins: c'est alors à moi de trouver les mots qui permettront de rétablir la situation. Ici aussi il faut faire œuvre de patience et de psychologie».

Si Roland Thomet a réussi à exercer cette fonction aussi longtemps, c'est d'abord parce qu'il y a trouvé de grandes satisfactions: «C'est bien sûr la qualité de la relation que j'entretiens avec chacun, et la diversité des tâches à accomplir chaque jour. De plus, j'ai la chance de travailler dans un excellent climat de confiance avec les instances de la Fondation, qui me laissent agir avec une grande autonomie» analyse Roland Thomet.

